

Soyez actif pendant votre rétablissement



- Prenez des décisions en collaboration avec votre équipe de soins.
- Posez des questions et demandez des explications.
- Discutez de vos préférences, des objectifs que vous souhaitez atteindre, de vos valeurs, de vos points forts et de vos préoccupations avec les membres de l'équipe.
- Parlez de votre situation.
- Quand vous êtes en détresse ou que vous vous sentez mal, n'hésitez pas à le dire aux membres de l'équipe.
- Demandez les services d'un interprète au besoin.
- Si une personne vous soutiendra en cas d'aggravation de votre état, dites-le aux membres de l'équipe.
- Nous prions les patients hospitalisés de porter leur bracelet d'identification en tout temps.
- Nous prions les patients hospitalisés de se faire photographier à leur admission et d'en faire prendre régulièrement pendant leur hospitalisation.

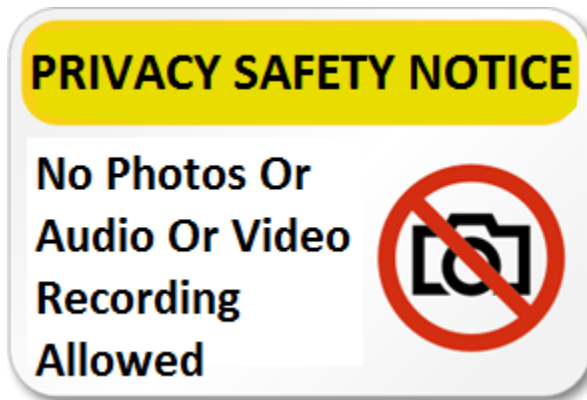
Renseignez-vous sur vos médicaments



- Assurez-vous de reconnaître vos médicaments et demandez à quoi ils servent, à quel moment vous devez les prendre et quelles en sont les effets secondaires.
- Prévenez votre médecin, votre infirmier ou votre pharmacien si vous prenez des médicaments en vente libre, des vitamines et des médicaments que vous aviez à domicile.
- Signalez toute allergie alimentaire ou médicamenteuse à votre équipe de soins.
- Assurez-vous de vous identifier ou de porter votre bracelet d'identification des patients au moment de recevoir vos médicaments.

Respect de la vie privée

Le respect de la vie privée fait partie intégrante de la sécurité des patients.



- Veuillez noter que pour protéger la vie privée de tous les patients, visiteurs et membres du personnel, il est interdit de prendre des photos et de faire des enregistrements vidéo ou audio.
- Si on observe des patients ou des visiteurs qui prennent des photos ou font des enregistrements à l'aide d'un téléphone cellulaire ou d'un autre dispositif électronique personnel, ce dernier sera mis sous clé dans le bureau administratif ou retourné au domicile de la personne.

Sécurité incendie et usage du tabac



- Il est interdit de fumer à Ontario Shores.
- Nous vous prions de ne fumer nulle part à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments d'Ontario Shores.
- Renseignez-vous au sujet de notre programme d'abandon du tabac auprès de votre équipe de soins.
- En cas d'incendie, écoutez les instructions d'évacuation.
- Les patients hospitalisés participent aux exercices d'évacuation en cas d'incendie qui ont lieu mensuellement.

Prévention des chutes



-
- Portez des chaussures appropriées.
- Portez des chaussettes antidérapantes.
- Utilisez les barres d'appui et les appareils fonctionnels.
- Si vous avez fait des chutes précédemment, si vous avez des problèmes de santé ou faites des convulsions ou si vous êtes toxicomanes, dites-le à l'équipe de soins.
- Si vous êtes étourdi, que votre vision est floue ou que vous vous sentez euphorique, dites-le à l'équipe de soins.
- Prenez part activement à la prévention des chutes.
- Avant d'aller à l'extérieur, chaussez-vous de façon appropriée en fonction du temps qu'il fait.
- Il est interdit de marcher pieds nus à Ontario Shores.
- Avisez immédiatement le personnel de la présence de liquide ou de corps étrangers sur le sol.

Patients hospitalisés – Protégez vos objets de valeurs



-
- Nous vous recommandons de faire acheminer vos objets de valeurs à votre domicile.
- Déposez vos objets de valeur ou votre argent dans le bureau administratif.
- Ontario Shores est responsable des objets de valeurs conservés dans le bureau administratif situé au 3e étage du bâtiment 5.
- Rangez tous vos objets personnels dans votre armoire.

Vivre dans la collectivité



Avant votre congé, vous et votre équipe de soins établirez :

- un plan de transition visant le retour à domicile,
- des stratégies pour prévenir les rechutes,
- un plan en cas de situation de crise.

Au moment de votre congé, assurez-vous de bien comprendre tout ce qu'il vous faut pour rester bien.

Posez des questions



Les personnes suivantes seront heureuses de vous aider :

- les membres de votre équipe de rétablissement,
- le directeur clinique,
- le directeur administratif
- le directeur médical

Pour une aide supplémentaire, vous pouvez aussi communiquer avec le responsable de la sécurité des patients (Patient Safety Leader) au 905 430-4055, poste 6019, ou le directeur des risques et de la sécurité des patients (Director of Risk and Patient Safety), au 905 430-4055, poste 6764.